

ZAFRANE FARID

LES AVATARS DE LA PRÉSENCE
MILITAIRE FRANÇAISE
EN AFRIQUE

De la tutelle postcoloniale
aux missions internationales du maintien de la paix

Les ^{éditions} Presses Littéraires

PRÉFACE

En qualité, non seulement de directeur de la thèse de M. Farid ZAFRANE, mais aussi d'ancien directeur de l'Institut lillois de Recherches Internationales et Européennes de Défense et de Sécurité, je me réjouis de la publication de sa thèse, à un double titre.

En premier lieu, parce qu'elle est la récompense d'un travail acharné d'un étudiant qui après un B.T.S. vente, une licence et une maîtrise en Science de l'Education, spécialité Sociologie Politique, ne vint au Droit Public que tardivement, obtenant une maîtrise de droit puis en suivant le cursus de master 2 du Droit de la Défense et de la sécurité que je dirigeais à Lille. Malgré de lourdes charges professionnelles comme agent de douanes, réserviste opérationnel à la Légion Etrangère et ancien des troupes de Marine. Actuellement M. Farid ZAFRANE est rattaché à la 11^e brigade parachutiste en qualité de réserviste opérationnel et chef de groupe. Une vie de famille épanouie mais prenante avec son épouse, directrice d'école et ses deux fils, il a fidèlement assisté aux rendez-vous nécessaires pour élaborer et rédiger sa thèse sous ma direction et la précieuse codirection du commissaire général de l'armée de l'air Olivier LECLERCQ, professeur associé au sein du Master. Je me souviens de rendez-vous de thèse à la frontière belge, et d'autres à la frontière espagnole...

En second lieu, parce que sa thèse consacrée aux avatars de la présence militaire française en Afrique constitue une synthèse originale et précieuse sur l'évolution des liens de Défense France Afrique qui ont subi de profondes mutations après la décolonisation, la tutelle post-coloniale puis le choix français de participer à des missions internationales pour le maintien de la paix.

Comme l'ont souligné ses rapporteurs, MM. les Professeurs MATTEUDI et Jean VAVASSEUR-DESPERRIERS, le sujet est particulièrement intéressant et d'une grande actualité, et l'ouvrage constitue un travail de qualité, bien écrit, de façon vivante et agréable à lire. Le plan choisi permet de comprendre l'évolution des positions originales de la France, parfois ambiguës et complexes, quant ses actions économiques, diplomatiques et surtout militaires sur l'immense territoire de l'Afrique. Au delà de l'étude de ce qui a existé et qui existe aujourd'hui dans ce domaine, Farid

Zafrane propose également quelques orientations pour l'avenir, dans un cadre multilatéral.

Pour élaborer l'ouvrage, il a consulté quelques précieuses archives éclairant l'évolution de la pensée des gouvernements français.

En dépit d'une politique parfois en ligne brisée, l'action militaire de la France sur plusieurs lieux de conflits en Afrique demeure efficace et si elle s'insère dans des cadres multilatéraux, elle conserve spécifiquement sa propre efficacité, sur des territoires minés par le terrorisme.

En conclusion, comme le déclare le héros de Guépard de Giuseppe Tomasi di Lampedusa – île aujourd'hui tristement célèbre pour l'accueil des réfugiés venant d'Afrique et en détresse –, « tout change pour que rien ne change », c'est-à-dire pour que les actions de défenseurs de la France, dont les méthodes ont complètement changé, assurent toujours en Afrique, la recherche de la paix et la protection des Etats et des populations, constante essentielle qui elle ne change pas.

Farid ZAFRANE, excellent connaisseur des problèmes de défense et de sécurité français, mais aussi des dossiers africains puisqu'il a vécu plusieurs années en Afrique et a effectué des missions sur ce continent, a démontré que de façon constante, par l'exercice de missions et d'opérations de défense et de sécurité, la France participe au maintien de l'ordre et de la sécurité, fondements indispensables de l'accès progressif à de véritables régimes démocratiques, grâce à la qualité de l'expérience de ses forces armées, qui, au-delà des opérations purement militaires, communiquent avec les populations, les protègent et aident au développement grâce à leurs moyens logistiques.

Pour cette belle synthèse, M. Farid Zafrane a été proclamé Docteur avec la mention Très Honorable. Nul doute qu'après sa thèse, il continuera à honorer la France par ses actions au sein des Services Publics.

Pierre-André LECOCQ
Professeur des Universités

INTRODUCTION



De l'armée française d'Afrique, la population métropolitaine retient l'image du tirailleur sénégalais, créé par le général Faidherbe le 21 juillet 1857 et qu'elle a notamment côtoyé au cours des deux guerres mondiales. Cependant la constitution de l'armée d'Afrique était la résultante de la vision colonialiste de la république française. La deuxième moitié du 19^e siècle fut en effet l'époque d'une course à la colonisation entre les différentes puissances européennes dont le continent africain était l'enjeu majeur. Cette volonté de conquérir de nouveaux territoires s'accroît sous la troisième république, afin de redonner à la France sa « grandeur » après la défaite de 1870.

La loi du 20 mars 1894 institue un véritable ministère des colonies chargé de centraliser la gestion de ces territoires. Tous ceux qui appartiennent à la France ou qui sont protégés par elle hors de la métropole en relèvent désormais. L'Afrique occidentale française fût créée à cette époque en 1895. Jusqu'en 1958, celle-ci fût constituée de huit colonies françaises d'Afrique de l'Ouest avec l'objectif de coordonner, sous une même autorité, la colonisation française sur le continent africain. Composée en plusieurs phases, elle réunit à terme la Mauritanie, le Sénégal, le Soudan français (aujourd'hui Mali), la Guinée, la Côte d'Ivoire, le Niger, la Haute Volta

(actuellement Burkina-Faso) et le Dahomey (devenu le Bénin). Cette fédération comptait près de 25 millions d'habitants. Une organisation identique sera créée en Afrique équatoriale française. Ce fût le nom donné au gouvernement général instauré en 1910 et regroupant en une fédération les quatre territoires français de l'Afrique Equatoriale : le Gabon, le Moyen-Orient (aujourd'hui Congo-Brazzaville, l'Oubangui-Chari (actuellement République centrafricaine), et le Tchad. En 1946, le statut des colonies fût changé pour celui des territoires français regroupés dans l'Union Française. Il existe bien en ces mutations nécessaires, un élément permanent de continuité entre les territoires africains de la république française.

Malgré l'évolution de la géopolitique mondiale, l'armée française reste présente aujourd'hui encore dans cette zone du monde, alors même que les autres puissances colonisatrices n'ont plus de bases militaires sur ce continent. Il n'en reste pas moins que le maintien de la présence militaire française dans cette zone du globe n'était pas évidente à cause, notamment des indépendances des années 1960. Tirant les conséquences des aspirations d'émancipation de la population africaine dans son ensemble, le général de Gaulle allait permettre à ces territoires d'accéder à l'indépendance. Par contre, Sékou Touré ne se laisse pas impressionner par le président français, celui-ci affirme haut et fort la détermination des peuples colonisés à ne pas céder aux injonctions du colonisateur et à relever la tête avec fierté : « *il n'y a pas de dignité sans liberté. Nous préférons la pauvreté dans la liberté à la richesse dans l'esclavage*¹ ». Le Cameroun ouvre la voie des indépendances dans l'Afrique coloniale française le 1 janvier 1960, trois ans après l'indépendance de la Gold Coast anglaise, devenue le Ghana. Le Nigéria anglais, la Somalie anglo-italienne et le Congo belge s'émancipent la même année. C'est le début de la fin de la tutelle de l'Europe et de la France en particulier sur le continent africain. En définitive, la colonisation de l'Afrique aura duré plus d'un siècle.

Le continent africain se transforme en une mosaïque d'environ 44 pays indépendants issus de l'éclatement des empires coloniaux dans les années 1950 et 1960.

Cependant cette évolution politique ne sera nullement synonyme de retrait complet et définitif des forces armées françaises en Afrique. En effet, la France continua d'apporter à ces pays une aide et une solidarité qui contribuent à une certaine stabilité dans cette région du monde. Paris se devait de garder des liens forts avec ses anciennes colonies notamment de

1. Face-à-face entre Sékou Touré et de Gaulle, 25 août 1958

par son histoire antérieure et surtout de les garder dans son cercle d'influence. Cette façon d'opérer de la France, incite à poser des questions afin de mieux comprendre la stratégie mise en place pour permettre la permanence de la présence militaire de l'armée française, dont les missions ont en revanche connu de fortes mutations, de la tutelle coloniale, puis postcoloniale d'autrefois, à l'accomplissement de missions internationales de maintien de la paix dans des Etats africains indépendants, mais francophones et toujours liés à la France.

1/ Quelle était à la fin de la colonisation, l'étendue de son Empire ?

Afin de décrypter la genèse de l'impérialisme européen, les historiens privilégient l'approche économique : la recherche des marchés extérieurs, l'approvisionnement en matières premières, agricoles et minérales. Mais le colonialisme s'appuie également sur la forte volonté des puissances européennes qui vont inciter, voire obliger les pays nouvellement colonisés à se soumettre aux nouvelles règles politiques et économiques en vigueur. Au cours du 19^{ème} siècle les nations colonisatrices se partagent la mission au sein des territoires conquis le long des côtes africaines et sur le continent, d'imposer leur vision du monde dans bon nombre de domaines : politique, culturel, économique.

Au cours de ces conquêtes, certaines tensions politiques et territoriales entre la France et l'Allemagne apparaîtront et Bismarck prendra alors l'initiative d'une conférence européenne sur le partage du continent africain. La conférence de Berlin (novembre 1884-février 1885) adopte six textes : la condamnation de la traite des esclaves, la liberté de commerce et de navigation sur les grands fleuves et l'obligation d'instituer une autorité dans les territoires nouvellement occupés par les européens. De fait, la carte de l'Afrique est alors redessinée en fonction des désirs des européens sans prendre aucunement en compte la réalité du terrain sur les plans ethnique, géographique, culturel, religieux ou linguistique.

Dans cette folle course à la colonisation de ce continent, la France avait été la première à donner « le coup d'envoi » dès 1830 avec la conquête de l'Algérie, même si l'intention première de la France n'était pas nécessairement la colonisation de ce pays. C'est la conjoncture politique du moment qui l'a dictée et en 1904 Onésime Reclus² préconisait de « lâcher l'Asie et

2. Géographe français et inventeur du mot francophonie (1837-1916)

de prendre l'Afrique ». Or c'est en partie ce qui a été fait : l'Empire français était majoritairement africain sur le plan de la superficie : cinq-sixièmes de celle-ci était en Afrique, alors que le continent asiatique et notamment au plan démographique, ces colonies d'Asie représentant 2/5 de la population totale de l'Empire Français : enfin, il faut ajouter à ces deux grands territoires des îles françaises partout dans le monde, tant dans l'océan Atlantique, que dans l'océan Indien.

La carte de l'Empire colonial français ne sera modifiée après la première guerre mondiale qu'une seule fois en 1919, après la défaite de l'Allemagne et le traité de paix qui place le Togo et le Cameroun, colonies dont l'Allemagne est dépossédée, sous mandat français. Ainsi à l'entre-deux-guerres, le drapeau français flotte de l'Afrique du Nord au fleuve Zaïre au Sud et de Dakar à l'Ouest au lac Tchad à l'Est. Cet ensemble français n'est entre coupé le long des côtes du littoral, que par quelques possessions des autres puissances européennes colonisatrices. L'Afrique française est dès lors partagée en deux blocs : l'Afrique Occidentale française (A.O.F) et l'Afrique Equatoriale française (A.E.F), auxquelles viennent s'ajouter les deux pays sous mandat français, le Togo ainsi que le Cameroun.

Dans ces colonies, le système mis en place par la France est constitué d'un corps de fonctionnaires civils venus de la métropole et en uniformes militaires formés à la culture africaine et dont la mission principale était de recenser les populations, de mettre en place un système fiscal et ainsi organiser les prestations obligatoires afin de permettre l'instauration de travaux d'infrastructures. De plus, la première guerre mondiale avait démontré l'intérêt de disposer de fortes « réserves humaines », grâce aux territoires coloniaux. D'ailleurs dès 1939, date du deuxième conflit mondial, cette réserve d'hommes allait être remise à contribution, en mobilisant des milliers de soldats venant d'Afrique à l'armée française. Comme en 1914-1918, la France réquisitionna des soldats de son Empire d'Afrique, mais avec la défaite de 1940 les colonies françaises se trouvèrent partagées entre le gouvernement de Vichy et la France libre. Félix Eboué, Gouverneur du Tchad, rallia l'A.E.F (Afrique Equatoriale française) au gouvernement en exil à Londres. Brazzaville³ sera dès lors en 1941 la capitale de la France libre. Ainsi l'Afrique noire fut l'un des points de départ de la libération de la France, à partir du Tchad avec la future 2^e division blindée du général Leclerc.

3. Brazzaville est la capitale politique et administrative de la république démocratique du Congo. Elle se situe dans le sud du Congo, sur les rives du fleuve Congo, sur la rive nord du pool Malebo en face de Kinshasa, capitale de la république démocratique du Congo.

2) La lente marche vers la décolonisation.

Au début de l'année 1944, le Comité Français de la Libération Nationale rassemble les gouverneurs de l'Afrique à la conférence de Brazzaville du 30 janvier au 8 février 1944. Il s'agit à la fois de reconnaître l'importance de l'Empire français dans la guerre mondiale et de reprendre le contrôle de l'administration coloniale vichyste. Cette conférence propose des réformes économiques, sociales, administratives, mais dans le cadre de la souveraineté française. Avec le temps, l'Histoire a découvert dans les travaux de cette conférence les prémices de la décolonisation, mais en réalité aucune évolution profonde dans le domaine politique n'était vraiment envisagée à cette époque-là.

A la fin de la guerre, la France va sensiblement transformer sa politique coloniale : les raisons du changement sont à la fois géopolitiques, économiques et idéologiques. Paris va devoir affronter deux décennies de guerres au cœur de ses colonies avec la guerre d'Indochine (1945-1954), ainsi que la résistance de l'Istiqlal et du sultan Mohammed V au Maroc. A cela s'ajoute le soulèvement de Constantine en Algérie en 1945 (qui amènera la guerre d'Algérie, dix ans plus tard) et la lutte du Néo-Destour d'Habib Bourguiba en Tunisie.

Pendant toutes ces années, les gouvernements français mettent en place une politique d'assimilation, car dorénavant il s'agit de préserver une zone d'influence politique dans un monde dominé par les Etats-Unis d'Amérique et l'URSS, afin de consolider un espace de marché privilégié (zone franc). La stratégie de la France est constituée de deux composantes : la promotion des élites « *assimilées* » et le développement des investissements publics. En Indochine et en Algérie, cette politique ne portera pas ses effets, sans doute était-il déjà trop tard, alors qu'en Afrique noire, les élites assimilées vont prendre le relais du pouvoir français. Le général de Gaulle revenu au pouvoir en 1958 afin de résoudre le problème algérien, s'inspirant des conséquences des conflits indochinois, marocain et tunisien, opte donc pour une décolonisation pacifique au Sud du Sahara. Ce changement d'attitude laissait-il entrevoir un avenir pour la présence française en Afrique noire ?

3) La France était-elle prisonnière de son passé colonial, ou pouvait-elle avoir des nouvelles relations avec ses anciennes colonies devenues indépendantes ?

A regarder de plus près les rapports que la France entretient encore aujourd'hui avec ses anciennes colonies, on peut constater qu'ils n'ont pas

beaucoup évolué depuis les soi-disant indépendances. La filiation entre la politique de la France en Afrique depuis 1960 et la colonisation qui l'a précédée est une évidence. La première prend incontestablement ses racines dans la seconde⁴.

4. Article : la France coloniale d'hier et d'aujourd'hui, octobre 2006 par Survie, Thèmes néocolonialisme, colonialisme.